



Délibération n° 2026-40

Date de la convocation : 18 février 2026

Nombre de conseillers en exercice :	45
Nombre de conseillers présents :	36
Nombre de conseillers votants :	38
- dont « pour » :	38
- dont « contre » :	0
- abstention :	0

Objet : Convention d'attribution d'une aide financière à la commune de Misson pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur le patrimoine communal

Le mardi 24 février 2026 à 18h00

L'an deux mille vingt-six, le vingt-quatre du mois de février à dix-huit heures, le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à Mouscardès, quillier, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LESCOUTE, Président en exercice :

Étaient présents : Rachel DURQUETY, Robert BACHERE, Sylviane LESCOUTTE, Christian DAMIANI, Julien PEDELUCQ, Philippe LABORDE, Jean-Marc LESCOUTE, Jean-François LATASTE, Corine DE PASSOS, Bernard DUPONT, Lionnel BARGELES, Fabienne LABASTIE, Bernard MAGESCAS, Véronique GOMES, Serge LASSERRE, Gisèle MAMOSER, Francis LAHILLADE, Didier MOUSTIE, Christian FORTASSIER, Thierry CALOONE, Didier SAKELLARIDES, Isabelle DUPONT-BEAUVAIS, François CLAUDE, Jean-Luc SEMACOY, Christel ROLLO, Stéphane BELLANGER, Marie Josée SIBERCHICOT, Régine TASTET, Sandrine DARRICAU-DUFAU, Guy BAUBION BROYE, Roger LARRODE, Annie BOULAIN, Alain DIOT, Sophie DISCAZAUX, Marie-Françoise LABORDE, Annie LAGELOUZE,

Procurations : Marie-Hélène SAGET à Bernard MAGESCAS, Roland DUCAMP à Francis LAHILLADE, Liliane MARBOEUF à Jean-Luc SEMACOY, Valérie BRETHOUS à Stéphane BELLANGER,

Absents : Dominique DUPUY, Estelle LEVI, Thierry LE PICHON, Bruno TRAVERT, Henri LALANNE

Secrétaire de séance : Sylviane LESCOUTTE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les Statuts de la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans,

Vu la délibération du Conseil communautaire n°2023-102 en date du 27 juin 2023 approuvant le Plan Climat Air Energie Territorial du Pays d'Orthe et Arrigans ;

Vu la délibération du Conseil communautaire n°2024-137 en date du 19 novembre 2024 approuvant le règlement d'intervention pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques sur le patrimoine communal ;

Vu la demande de la commune de Misson.

Les élus de la commune de Misson installent des panneaux photovoltaïques sur les toitures de la mairie et de l'école.

La commune sollicite donc une aide de 1000 euros à la CCPOA, prévue par le règlement d'intervention.

Il est proposé une convention d'attribution de l'aide financière aux communes pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur le patrimoine communal avec la commune de Misson.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité (Bernard MAGESCAS et Marie-Hélène SAGET ne prennent pas part au vote) :



- **APPROUVE** la convention type d'attribution de l'aide financière aux communes, telle qu'annexée à la présente délibération ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer les conventions d'attribution de l'aide financière aux communes pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur le patrimoine communal, conformément au règlement d'intervention ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document s'y rapportant.
- Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus

Le Président,
Jean Marc LESCOUTE

